



Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

RENATURATION DU COURS D'EAU OLMERBAACH à Goetzingen

Après projet

©AGE, 13/08/2024



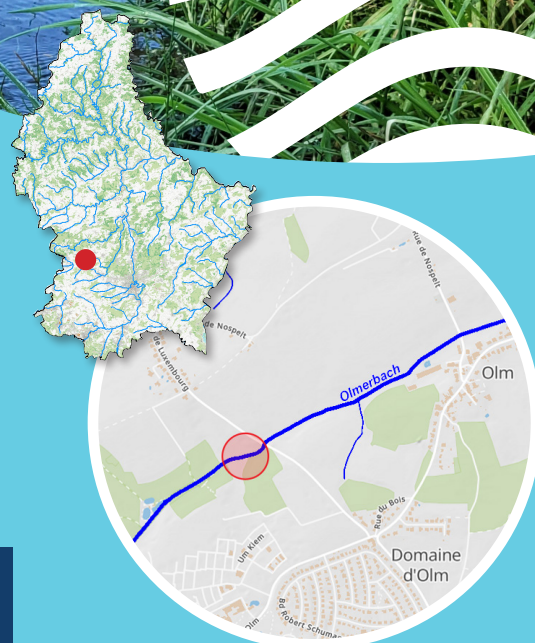
Au Luxembourg, nous nous engageons à renaturer nos rivières qui ont été modifiées et dénaturées par l'être humain pour les ramener à un état proche de l'état naturel.

Ces projets, dits « projets de renaturation », présentent de multiples avantages tels que la diminution des risques d'inondation, la création d'habitats pour diverses espèces dont les poissons et les oiseaux, ainsi que l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Ces projets ont également pour objectif de contribuer à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau demandé par la directive-cadre sur l'eau (DCE).

DCE

La DCE harmonise la réglementation européenne en matière de gestion de l'eau et instaure l'obligation de protéger et restaurer la qualité des eaux et des milieux aquatiques dans l'ensemble de l'Union européenne. L'état écologique d'un cours d'eau est déterminé à partir de critères biologiques, hydromorphologiques et physico-chimiques.



Le projet concerne le cours d'eau Olmerbaach sur un tronçon de 110 m, en amont du CR109, au lieu-dit « Hanner dem Reech ». Il présente un substrat fin sur fond argileux et son bassin versant est de 2,47 km².

Situation initiale et problèmes rencontrés

Suite à un redressement effectué dans le passé, le tronçon de l'Olmerbaach concerné par le projet était rectiligne et présentait un profil en trapèze surdimensionné par rapport à l'état naturel. De plus, les berges et le fond du lit étaient construits avec des pierres en béton sur la partie aval du projet. Par conséquent, le cours d'eau présentait les problèmes suivants :

- ⌘ absence de variabilité au niveau de la morphologie du cours d'eau (profondeur et largeur) ;
- ⌘ absence de variabilité au niveau des écoulements ;
- ⌘ manque d'**éléments de structure** naturels favorisant une diversité des habitats aquatiques ;
- ⌘ présence d'une zone de refoulement avec dépôt excessif de matières organiques formant une couche anoxique.

Globalement, cette situation était défavorable à l'installation d'une faune et d'une flore aquatiques diversifiées.

ÉLÉMENT DE STRUCTURE

Un élément de structure est un élément naturel (bloc de pierre, tronc ou souche d'arbre, etc.) qui diversifie les habitats et l'écoulement du cours d'eau, favorisant ainsi sa dynamique.



Objectifs

- ⌘ Revalorisation écologique du cours d'eau : création d'habitats propices à l'installation de la faune et de la flore aquatique et semi-aquatique.
- ⌘ Augmentation de la capacité de rétention de la plaine alluviale.
- ⌘ Restauration d'une zone humide.



Travaux effectués

Sur la partie aval du tronçon, les travaux suivants ont été réalisés :

- 🌿 enlèvement des éléments en béton ;
- 🌿 rehaussement du fond du lit, rétrécissement de la section du lit et micro-reméandration ;
- 🌿 apport d'éléments de structure en bois mort pour diversifier les écoulements et les habitats aquatiques.



REMÉANDRAGE

Mesure de renaturation consistant à recréer un nouveau lit au cours d'eau, avec une sinuosité plus ou moins marquée (= succession de méandres). Ces courbes donnent au cours d'eau une certaine dynamique fluviale, laquelle régit les phénomènes d'érosion et de sédimentation, qui eux façonnent le lit du cours d'eau et diversifient les habitats aquatiques pour la faune et la flore.

Sur la partie amont du tronçon, les travaux suivants ont été réalisés :

- 🌿 **reméandrage** et remblayage du lit existant ;
- 🌿 apport d'éléments de structure en bois mort pour diversifier les écoulements et les habitats aquatiques ;
- 🌿 création de zones profondes (mouilles) aux pieds des berges concaves des méandres afin de créer des zones de refuge pour la faune piscicole.
- 🌿 suppression du pont agricole existant et création d'un nouveau pont sans impact hydraulique sur le cours d'eau ;
- 🌿 installation de clôture afin de protéger le cours d'eau contre le piétinement du bétail ;
- 🌿 création d'une mégaphorbiaie (formation végétale typique des zones humides).



Maîtres d'ouvrage

Collaborateurs
du projet

Ministère de l'Environnement, du
Climat et de la Biodiversité

Administration
de la gestion de l'eau

Sicona

Husting-Reiser

Grulux

Sopinor

Montant des travaux

95 184 €

Financement

Avec le soutien financier du
Ministère de l'Environnement, du
Climat et de la Biodiversité



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Durée des travaux

Juillet 2022 - Septembre 2022

